



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

Rapport de mission : Formation sur la mouche des fruits et le rhinocéros du cocotier à Wallis et Futuna

Document établi par la Division ressources terrestres
de la Communauté du Pacifique



Ressources terrestres

Rapport de mission : Formation sur la mouche des fruits et le rhinocéros du cocotier à Wallis et Futuna

Document établi par la Division ressources terrestres de la Communauté du Pacifique

Suva, Fidji, 2018



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

© Communauté du Pacifique (CPS) 2018

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielles de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Résumé

Le présent document constitue un bref compte rendu d'une mission de formation réalisée à Wallis et Futuna par la Division ressources terrestres de la Communauté du Pacifique (CPS), à la demande des autorités du Territoire. Cette formation, qui mêlait points de théorie et applications pratiques, a eu lieu du 15 au 18 avril à Wallis et les 19 et 20 avril à Futuna. Elle visait à apporter aux fonctionnaires et aux agriculteurs locaux des connaissances techniques théoriques, mais aussi pratiques, à améliorer leur maîtrise d'un système solide de surveillance et de contrôle et à leur permettre de maîtriser les populations de mouches des fruits et de rhinocéros du cocotier sur le Territoire.

Introduction

La mouche des fruits et le rhinocéros du cocotier sont deux nuisibles des cultures océaniques, qui constituent une menace importante pour la sécurité alimentaire, l'économie et l'environnement de Wallis et Futuna. Selon un relevé effectué en 1995, cinq espèces de mouches des fruits sont présentes sur le Territoire, dont quatre, à savoir *Bactrocera xanthodes*, *B. passiflorae*, *B. kirki* et *B. distincta* (cette dernière n'a été observée qu'à Futuna) s'attaquent aux fruits et aux légumes cultivés et vendus par les agriculteurs.

Cet événement avait pour objectif de former les agents locaux à la surveillance, au contrôle et à la gestion aérienne sur le terrain, mais il a également encouragé les services de l'Agriculture et de la Forêt ainsi que de l'Environnement à intensifier leur engagement dans ce domaine, afin que les relevés de 1995 soient mis à jour.

Le rhinocéros du cocotier a été introduit par inadvertance à Wallis et Futuna en 1933. Il faut noter qu'un virus efficace introduit dans les années 1970, le nudivirus *Oryctes*, a permis de réduire la population de cette espèce de 70 % en l'espace d'un an. Deux haplotypes de rhinocéros du cocotier sont présents en Océanie, la souche P et la souche G. Cette dernière a été découverte récemment ; elle est plutôt envahissante et dégrade davantage les palmiers que la souche P, plus ancienne. Aucune étude n'a pour le moment été réalisée afin de déterminer l'haplotype présent à Wallis et Futuna.

Protocole d'accord entre la CPS et Wallis et Futuna

L'agriculture représentant une part importante des débouchés économiques du Territoire, la mise en place d'une stratégie intégrée d'engagement multipartite pour résoudre les problèmes cruciaux de nuisibles est essentielle. La CPS et Wallis et Futuna ont ainsi signé un protocole d'accord permettant à la CPS d'organiser et de dispenser les formations nécessaires sur la mouche des fruits et le rhinocéros du cocotier, ainsi que de mettre à disposition une partie des installations nécessaires, tant à Wallis qu'à Futuna.

Trois agents techniques ont été envoyés pour dispenser cette formation sur les deux îles : M. Maclean Vaqalo, entomologiste, M. Visoni Timote, conseiller en phytopathologie, et Mme Saloma Tukuafu, chargée de l'information et de la communication et interprète. Cet événement a réuni 24 personnes au total (16 hommes et 8 femmes) : 12 à Wallis et 12 à Futuna.

Les objectifs de la formation étaient les suivants :

- fournir les compétences techniques nécessaires pour mettre en place, entretenir et surveiller des pièges à mouches des fruits et à rhinocéros du cocotier ;
- transmettre des connaissances élémentaires pour l'identification des mouches des fruits capturées ;
- donner des conseils de sécurité sur la manipulation et le stockage d'échantillons, afin de protéger les personnes effectuant ces manipulations, mais aussi l'environnement et la santé humaine ;
- fournir des informations pratiques sur les mesures à prendre pour assurer la prévention et mettre en place des moyens de contrôle complémentaires aux pièges ; et
- assurer une formation pratique à la collecte, à la conservation et à l'expédition d'échantillons d'intestins de mouches de fruits et de rhinocéros du cocotier au bureau de la CPS aux Fidji afin d'identifier les espèces et les haplotypes.

Recommandations

- Il est important de mettre à jour le catalogue d'espèces de mouches des fruits et d'haplotypes de rhinocéros du cocotier présents sur toutes les îles du Territoire. La CPS invite les agents locaux des services de surveillance et d'agriculture à envoyer des échantillons au bureau de la CPS à Suva (Fidji).
- Il est recommandé de contrôler et d'entretenir régulièrement les pièges à mouches des fruits et à rhinocéros du cocotier, ainsi que d'envoyer des spécimens à la CPS aux fins d'identification.
- La confirmation de la nomination d'un agent local responsable de la surveillance et du contrôle pour l'ensemble du Territoire, ainsi que d'un agent pour chacune des îles (Wallis et Futuna), est nécessaire. La CPS doit connaître le nom des responsables pour organiser la délivrance des autorisations biosanitaires d'importation des échantillons mensuels capturés dans les pièges.
- Les analyses des échantillons de rhinocéros du cocotier permettront à la CPS de déterminer la présence ou l'absence du virus. Ce dernier doit être redistribué dans les zones où il n'est pas présent (autrement dit, les zones où des souches P sont recueillies).
- Une étude des nuisibles et des maladies des végétaux doit être réalisée depuis plus de dix ans. La base de données sur les nuisibles présents à Wallis et Futuna doit être mise à jour.

Conclusion

À l'issue de la formation, et avant de reprendre l'avion pour les Fidji, les trois agents techniques de la CPS ont participé à une réunion de débriefing avec de hauts fonctionnaires du Territoire, notamment le Préfet et le directeur du service de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche. Nous espérons que ce renouveau de l'engagement viendra renforcer les relations entre la CPS et Wallis et Futuna, en particulier dans le domaine de la santé des végétaux et de la surveillance de la biosécurité.

Remerciements

Tous nos remerciements aux autorités de Wallis et Futuna pour avoir financé le déplacement, le logement et le matériel des pièges pour la mission. Nous remercions également la CPS d'avoir pris toutes les dispositions nécessaires avec le Territoire pour garantir le bon déroulement de la mission.

*La science, le savoir et l'innovation
au service du développement
durable du Pacifique*